Comité Social et Economique

entreprises de 50 salariés et plus

Public : CSE, conseil d'entreprise dans les entreprises de 50 salariés et plus

5 jours Niveau : 1 Préreguis : aucun

Objectifs

- De Connaître le rôle et les attributions du CSE
- Maîtriser le fonctionnement et les moyens d'action
- S'approprier la procédure d'information / consultation
- ▶ Savoir présenter une réclamation et en mesurer les enjeux
- Appréhender les clés de lecture des comptes de l'entreprise
- Mesurer les enjeux d'une politique sociale et culturelle

Méthodes

- ▶ Une formation interactive
- Des exposés théoriques
- Des ateliers de réflexion
- Des supports pédagogiques : fiches et conseils pratiques
- ▶ Une évaluation en fin de formation



Classe virtuelle sur demande



PROGRAMME

COMPRENDRE LE RÔLE ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE

- Les attributions économiques et professionnelles
- Les réclamations des salariés
- Le lien avec l'inspecteur du travail
- La compétence en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Les attributions sociales et culturelles

INTÉGRER LE FONCTIONNEMENT DU CSE

- ▶ La composition
- Les réunions
- Les commissions obligatoires et non obligatoires
- Le règlement intérieur
- Cas particuliers : la commission SSCT et les représentants de proximité

EXERCICE: l'ordre du jour et le procès-verbal

MAÎTRISER LE CADRE LÉGAL DE L'INFORMATION / CONSULTATION DU CSE

- La représentation de l'intérêt collectif des salariés
- La procédure d'information / consultation et l'avis motivé
- ▶ Les consultations périodiques et ponctuelles du CSE
- La base de données économiques et sociales
- Les aménagements possibles par accord

ETUDE DE CAS: rendre un avis motivé

PRÉSENTER UNE RÉCLAMATION

- La nouvelle articulation des sources du droit du travail
- ▶ Les réclamations individuelles et collectives
- La méthodologie pour présenter une réclamation
- ▶ La rencontre avec les salariés

ETUDE DE CAS : rédiger une réclamation

CONNAÎTRE LES MOYENS D'ACTION DU CSE

- Les heures de délégation, le déplacement et la circulation, le local et le statut de salarié protégé
- La communication avec les salariés
- Les différents droits d'alerte
- Le recours aux experts
- Le délit d'entrave et les alternatives
- Les budgets du CSE et le rapport d'activité et de gestion

QUIZZ: les budgets et cas pratique URSSAF

IDENTIFIER LES CLES DE LECTURE DES COMPTES DE L'ENTREPRISE

- Le schéma économique de l'entreprise (secteur marchand ou non marchand)
- Initiation aux documents comptables de synthèse
- Les principaux ratios d'analyse financière

EXERCER LE RÔLE SOCIAL ET CULTUREL DU CSE

- La notion d'activité sociale et culturelle
- Réflexion sur la politique sociale et culturelle du CSE

ATELIER: construire sa politique sociale et culturelle

Tarifs 2021

Formation INTER-ENTREPRISES 1

Collectif adhérent à Cezam Grand Est 253 € / stg / jr Collectif non adhérent à Cezam Grand Est 332 € / stg / jr

Formation INTRA-ENTREPRISE ²

Collectif adhérent à Cezam Grand Est - entr. de moins de 200 salariés : 1 229 € / jr - entr. de plus de 200 salariés : 1 426 € / jr Collectif non adhérent à Cezam Grand Est 1 557 € / jr

¹ déjeuner en sus

² tarif pour un groupe de 4 à 10 stagiaires, au-delà un supplément sera facturé, déjeuner en sus

Dates inter-entreprises

Paris

8 au 11 juin 2021

Formation assurée par



Organisme agréé CSE et SSCT par arrêté préfectoral





Possibilités de prise en charge des formations Lettres types de demande de congé d'absence

Formation économique du CSE

des entreprises de 50 salariés et plus

Formation initiale pour les nouveaux élus titulaires (L 2315-63 du code du travail) renouvelable après 4 ans de mandat consécutifs ou non (L. 2315-17 du code du travail) : 5 jours

- Les frais pédagogiques, de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par le CSE sur le budget de fonctionnement, appelé aussi budget des attributions économiques et professionnelles (AEP).
- L'employeur prend en charge le maintien de la rémunération

Demande de congé de formation :

· La demande de congé de formation est à remettre à l'employeur au moins 30 jours avant le début du stage (en main propre ou avec accusé de réception)



Conformément aux dispositions de l'article L 2315-63 du code du travail, je vous demande un congé de formation économique en tant que membre titulaire du Comité Social et Economique de 5 jours, du ... au ..., afin de participer à une session de formation économique d'élus de CSE organisée par Cezam Grand Est (5 rue Jacob Mayer, 67200 Strasbourg), organisme agréé par le Préfet de la Région Alsace inscrit sous le n°42680212867.

Je vous demande de prendre en charge ma rémunération comme il est prévu au titre de l'article L2315-63 du code du travail.

Formation économique du CSE des entreprises de moins de 50 salariés

Ouelle prise en charge?

• Les heures de délégation peuvent permettre un maintien de la rémunération, mais l'accord de l'employeur devra être sollicité pour la prise en charge des frais pédagogiques, de déplacements

Son accord devra également être sollicité pour le départ d'un suppléant qui n'a pas d'heure de délégation, afin qu'il puisse s'absenter sur son temps de travail et que sa rémunération soit maintenue.

Demande de congé de formation :

Une demande de congé de formation est à remettre à l'employeur au moins 30 jours avant le début du stage (en main propre ou avec accusé de réception).

Elus CSE suppléants

Pour les suppléants qui ne bénéficient pas du congé de formation du CSE et/ou d'heures de délégation

Le budget de fonctionnement (budget AEP) du CSE peut couvrir le coût de la formation, de déplacement et de séjour.

L'accord de l'employeur sera nécessaire pour que le suppléant s'absente sur son temps de travail.

L'employeur, s'il est d'accord également, peut maintenir sa rémunération, mais il est à noter que le budget AEP peut aussi permettre le maintien du salaire du suppléant du CSE, en remboursant l'employeur des sommes correspondantes.

Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Formation pour les élus titulaires et suppléants du CSE (L. 2315-18 du code du travail) renouvelable après 4 ans de mandat consécutifs ou non (L. 2315-17 du code du travail) :

- 3 jours dans les entreprises de moins de 300 salariés,
- 5 jours dans les entreprises de 300 salariés et plus
- Les frais pédagogiques et la rémunération seront pris en charge par l'employeur

Demande de congé de formation :

· La demande de congé de formation est à remettre à l'employeur au moins 30 jours avant le début du stage (en main propre ou avec accusé de réception)



Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L 2315-18 et L 2315-40 du code du travail, je vous demande un congé de formation santé sécurité et conditions de travail en tant que membre du comité social et économique de ... jours, du ... au ... afin de participer à une session de formation en santé sécurité et conditions de travail organisée par Cezam Grand Est (5 rue Jacob Mayer, 67200 Strasbourg), organisme agréé par le Préfet de la Région Alsace inscrit sous le N° 42680212867, pour un montant total de ... €.

Départ sur les heures de délégation

Sauf accord plus favorable

Indépendamment de la formation initiale CSE de 5 jours et SSCT de 3/5 jours, les élus peuvent se former sur des journées thématiques spécifiques en utilisant leurs heures de délégation.

Quelle prise en charge?

- · L'employeur prend en charge la rémunération, comme toutes les heures de délégation
- Le CSE prend en charge les frais pédagogiques, de déplacement et de séjour sur son budget des attributions économiques et professionnelles (AEP). ou l'employeur s'il est d'accord



Madame. Monsieur.

Je vous informe de mon absence de l'entreprise du ... au ..., sur mes heures de délégation au titre de mon mandat de



Bulletin d'inscription

Bulletin à retourner à Cezam Grand Est : 3 rue de Metz – 75010 PARIS mpallu@cezam.fr

Les inscriptions seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée et feront l'objet d'une confirmation par e-mail.

Seule la convention de formation dûment signée par le collectif / l'employeur validera l'inscription à la formation.

Si le nombre d'inscrits est insuffisant, Cezam Grand Est se réserve le droit de reporter le stage et vous en informera 15 jours avant la formation.

	Raison sociale :	Effectif :
	Adresse :	
se		
řiš	Code APE : Secteur	
Entreprise	Total .	
ıt.	Tél.: Adhérer	•
ū		
	Tél.: Professi	on/Mandat :
	E-mail :	
	Inscription à : 🔲 formation 🔲 webinaire 🔲 after work	demi-journée d'information Diournée d'information
	Intitulé(e):	
п	Deta(a)	
Action	Date(s):	
AC	Le coût est pris en charge par : 🗖 le CSE 🗖 l'Entr	•
	Signataire de la convention : Fonction	
	Date d'inscription : Signatur	e du responsable de l'inscription :
		- /
	☐ Mme ☐ Mr Nom:	
	Adresse personnelle :	
	CP: Ville:	
	Portable ¹ : Profes	
E-mail ² :		
		Trésorier 🗖 Trésorier adjoint 💢 Référent harcèlement
	Autre, préciser :	
□ Mme □ Mr Nom : Prénom :		
	□ Mme □ Mr Nom:	Prénom ·
	Adresse personnelle :	
ıts	Adresse personnelle :	
ants	Adresse personnelle :	sion :
ipants	Adresse personnelle :	sion :
icipants	Adresse personnelle :	sion :
articipants	Adresse personnelle : CP : Ville : Portable¹ : Profes: E-mail² : Fonction au sein du CSE : ☐ Titulaire ☐ Suppléant ☐ Secrétaire ☐ Secrétaire adjoint ☐	Sion :
Participants	Adresse personnelle : CP : Ville : Portable¹ : Profes: E-mail² : Fonction au sein du CSE : ☐ Titulaire ☐ Suppléant ☐ Secrétaire ☐ Secrétaire adjoint ☐ Autre, préciser :	Sion :
Participants	Adresse personnelle : CP : Ville : Portable¹ : Profes: E-mail² : Fonction au sein du CSE : ☐ Titulaire ☐ Suppléant ☐ Secrétaire ☐ Secrétaire adjoint ☐	sion :
Participants	Adresse personnelle : CP : Ville : Portable¹ : Profes: E-mail² : Fonction au sein du CSE : ☐ Titulaire ☐ Suppléant ☐ Secrétaire ☐ Secrétaire adjoint ☐ Autre, préciser :	Sion :
Participants	Adresse personnelle : CP : Ville : Portable¹ : Profes: E-mail² : Fonction au sein du CSE : ☐ Titulaire ☐ Suppléant ☐ Secrétaire ☐ Secrétaire adjoint ☐ Autre, préciser :	Sion :
Participants	Adresse personnelle: CP:	Sion :
Participants	Adresse personnelle: CP:	Sion :
Participants	Adresse personnelle: CP:	Sion :
Participants	Adresse personnelle: CP:	Sion : Référent harcèlement Uvellement Signature du stagiaire : Prénom :
Participants	Adresse personnelle: CP:	Sion : Référent harcèlement Uvellement Signature du stagiaire : Prénom : Sion :
Participants	Adresse personnelle: CP:	Sion : Référent harcèlement Uvellement Signature du stagiaire : Prénom : Sion :
Participants	Adresse personnelle: CP:	Sion :
Participants	Adresse personnelle: CP:	Sion : Référent harcèlement Livellement Signature du stagiaire : Prénom : Sion : Référent harcèlement
Participants	Adresse personnelle: CP:	Trésorier Trésorier adjoint Référent harcèlement Trésorier Signature du stagiaire : Prénom : Sion : Trésorier Trésorier adjoint Référent harcèlement
Participants	Adresse personnelle: CP:	Trésorier Trésorier adjoint Référent harcèlement Trésorier Signature du stagiaire : Prénom : Sion : Trésorier Trésorier adjoint Référent harcèlement

Frais d'annulation du fait du participant donnant droit à un avoir d'un même montant à utiliser sur une nouvelle inscription dans les 18 mois :

- moins de 15 jours avant le début de la formation, 30 % du coût du stage resteront dus au titre de frais de dédit
- la veille ou le matin même de la formation, le coût intégral du stage reste dû
- ¹ les coordonnées permettront de contacter le stagiaire en cas d'évènement imprévu de dernière minute
- ² une confirmation et une convocation seront adressées aux participants par e-mail



Formation assurée par